

APPEL A MOBILISATION

Nous, collectifs contre l'exploration et l'exploitation des pétrole et gaz de schiste et de couche, mobilisés depuis octobre 2010 pour demander l'interdiction totale dans le monde de cette activité extractive, appelons à une large mobilisation de la population et des élus le dimanche 28 février 2016 à Barjac (Gard). Nous appelons à cette mobilisation citoyenne pour répondre au délibéré du tribunal administratif de Cergy Pontoise rendu le 28 janvier 2016 annulant l'abrogation du permis de Montélimar déteu par l'entreprise Total.

Ce permis vise, sans contestation possible, le gaz de schiste - et nécessitera, comme l'a écrit Total dans plusieurs documents de son dossier de demande, de nombreux puits de fracturation - or il n'existe aucune autre technique que la fracturation hydraulique pour l'explorer et l'exploiter.

L'abrogation a été prononcée au regard de la loi Jacob interdisant l'utilisation de la fracturation hydraulique, mais la société Total a modifié ses déclarations techniques après la parution de la loi, en précisant dans son rapport qu'elle n'utiliserait pas la fracturation hydraulique, seule technique actuellement apte (y compris selon Total) à explorer et exploiter les hydrocarbures de roche-mère.

La technique de fracturation hydraulique a des impacts désastreux : impacts environnementaux (pollution de l'air et des nappes phréatiques, séismes, pollutions sonores et visuelles), sanitaires (maladies de peau, maladies respiratoires et diverses formes de cancer pour les travailleurs et les personnes vivant à proximité des puits) ou sociaux s'agissant de l'économie et l'emploi sur les territoires. Impacts largement documentés dans la littérature scientifique.

L'exploration et l'exploitation des pétrole et gaz de schiste et de couche a des effets très nocifs pour le climat en raison des nombreuses fuites de méthane générées à chaque étape de l'exploration et de l'exploitation. Le méthane est un gaz à effet de serre très important.

Le mardi 12 janvier 2016, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie Ségolène Royal déclarait à l'Assemblée Nationale *"Puisqu'il faut réduire la part des énergies fossiles, pourquoi continuer à donner des autorisations de recherches d'hydrocarbures conventionnels? Et c'est précisément la prise de position qui est la mienne, à savoir ne plus délivrer d'autorisation de recherches d'hydrocarbures conventionnels, puisqu'il faut inciter les groupes industriels qui s'engagent dans ce type d'activité à réorienter leurs investissements vers la production d'énergies renouvelables ou vers la production de l'efficacité énergétique"*.

Par ailleurs, les projets d'accords TAFTA et CETA, et plus généralement les politiques de libéralisation des échanges et de l'investissement, visent le commerce international, notamment transatlantique, des énergies fossiles. Ces règles, notamment par l'intermédiaire des dispositifs d'arbitrage investisseur-État, constituent des entraves manifestes à la possibilité d'une véritable transition énergétique permettant la relocalisation.

Forts des constats, nous, collectifs contre les pétrole et gaz de schiste et de couche, exigeons :

- > que le permis de Montélimar ne soit pas remis en vigueur et soit définitivement abrogé.
- > qu'il s'agisse des trois permis limitrophes (Bassin d'Alès, Plaine d'Alès et Navacelles) ou de la trentaine d'autres permis arrivés à échéance, aucune demande de renouvellement ou de prolongation exceptionnelle ne doit être accordée.
- > que les 133 demandes de permis* en cours d'instruction sur le territoire français soient définitivement rejetées.
- > que les positions prises par la ministre de l'écologie, de *ne plus délivrer d'autorisation de recherches d'hydrocarbures conventionnels* ne soient pas qu'un simple effet d'annonce et soient mises en oeuvre immédiatement.
- > que le gouvernement, sur proposition du Parlement, prépare une loi interdisant toute exploration exploitation d'hydrocarbures non conventionnels, ainsi qu'il s'y était engagé pendant la campagne électorale de 2012.
- > que les accords de libre-échange TAFTA et CETA ne soient pas signés par nos gouvernants.

* Données du Ministère de décembre 2015

**27 février 2011 Villeneuve-de-Berg - 28 février 2016 Barjac
NON AUX PÉTROLE ET GAZ DE SCHISTE ET DE COUCHE
NI ICI NI AILLEURS, NI AUJOURD'HUI NI DEMAIN**

Contacts : Jacqueline Balvet 06 70 21 22 45 Paul Reynard 06 85 55 00 63

Collectifs signataires :

Collectif 07 Stop au Gaz et Huiles de Schiste
Collectifs Isérois STOP GHRM(38)
Collectif Touche pas à mon schiste (07)
collectif CAMIS'GAZ permis plaine d'Alès
Collectif Stop au Gaz de Schiste Anduze (30)
Collectif stopgds Roquedur-Le Vigan (30)
collectif Payzac 07)
Collectif Stop au gaz de schiste St Paul le Jeune (07)
Association Stop au gaz de schiste-Non al gas d'esquit 47
Collectif SGDS de Chambonas 07
collectif Hautes Cévennes (30)
collectif Auzonnet Cèze et Ganière (30)
Association Cèze et Ganière (07)
Collectif Stop au Gaz de Schiste Aubenas(07)
Collectif Valgorge (07)
Collectif pays cigalois
Collectif Saint André de Cruzières (07)
Collectif Montélimar Drôme sud
Collectif orgnacois (07)
Collectif du Grand Valentinois (26)
Collectif Gignac, Aniane, Montpeyroux, Arboras (34)
Collectif montpellier littoral contre les gaz et huiles de schiste (34)
Collectif Stop gaz de schiste 69,
Collectif Non au gaz de schiste Pays de Savoie et de l'Ain,
Collectif non aux forages Haut Bugey,
Collectif biterrois non au gaz de schistes
Collectif stop GDHC d'alsace et de lorraine
Collectif houille-ouille-ouille 59/62
Collectif Non au Gaz et Huile de Schiste 47
Collectif Orb-Jaur non aux gaz de schiste (34)
Collectif de Barjac (30)
Collectif viganais contre les gaz et huile de schiste (30)
Collectif Causse Méjean - Gaz de schiste NON ! (48)
Collectif Florac (48)
Collectif GDS ceze-ard (30)
Collectif Garrigue-Vaunage (30)
Collectifs 83 Non au gaz de schiste
Collectif ile de france Essonne 91
Collectif taupes enervées
Collectif gaz de schiste Vaucluse (84)
Collectif Nîmes anti-schiste
Collectif citoyen du Narbonnais non gaz et pétrole de schiste
AJC Les Mages
Gaz de schiste non merci – Clapiers (34)
Collectif non au gaz de schiste Canal Lirou
Association Halte au gaz de schiste Littoral biterrois

Organisations signataires :

Association NOGANINA
La CEN
Parti de Gauche Ardèche
Convergence Citoyenne pour la Transition énergétique

Associations nationales :

Agir pour l'environnement
Aitec,
Amis de la Terre
Attac
Initiatives décroissantes pour le climat
Réseau Action Climat
350.org

RASSEMBLEMENT DE BARJAC DU 28 FÉVRIER 2016
APPEL À VOLONTAIRES POUR L'ORGANISATION

Cet appel est l'occasion aux collectifs et organisations de réactiver leurs listes de diffusion voire leurs pyramides afin de solliciter et de mobiliser le plus de monde possible pour venir à ce rassemblement et suffisamment pour aider à son organisation.

Des informations et consignes complémentaires seront données plus tard.

Un briefing des différents groupes aura lieu le 28/02/16 à 10h00 à Barjac

S'INSCRIRE COMME VOLONTAIRES :

sur ce formulaire :

https://docs.google.com/forms/d/1HGPF65Q_fFusFc0-H2RL1bMVUGyz3pHE0Fhl6VsS8kE/viewform

Par téléphone ou courriel auprès de Alain P. : nogaz30ales@gmail.com - 06 84 01 85 31

* **Relation Mairie et Autorités** : Référent Alain P.

* **Communication** :

- Les porte-paroles des collectifs organisateurs sont en charge de la presse.
- Il appartient à chaque collectifs de diffuser l'information : promotion de ce rassemblement sur son secteur et de la pétition, diffusion de l'appel à volontaires auprès de ses membres

* **Gestion de la scène** : Stéphane B et Christophe T

* **Buvette et restauration** : poste déjà pris en charge par le Collectif de Barjac

* **Hébergement militant** : si vous disposez d'un hébergement pour accueillir des militants venant d'autres régions de France, signalez le à Alain P (coordonnées en bas de page)

* **Gestion des parkings** :

- un responsable de gestion des parkings
- des personnes pour mettre la signalétique en place, gérer puis fermer les parkings une fois complets

* **Poste de secours** : un appel à infirmières est lancé pour un poste de premiers secours.

* **Gestion des Stands des Collectifs et Associations** : 1 personnes responsable

* **Nettoyage** : il est important de laisser le plus propre possible les lieux de parkings, la place du rassemblement, le parcours. Faisons voir que nous sommes responsables et respectueux des lieux qui nous accueillent.

* **Animations** : 1 Référent, pour gérer les groupes de musique et d'animation

* **Sécurité et gilets jaunes** :

Parce qu'au sein des collectifs nous sommes tous coorganisateur de ce rassemblement et pour s'assurer que cette journée se déroule dans le calme et la convivialité ainsi pour que prévale le principe de non-violence qui nous guide, il paraît nécessaire le lancer un appel à "gilets jaunes".

Ces gilets jaunes, disséminés au sein du rassemblement, seront des "médiateurs/pacificateurs" chargés de créer une ambiance positive, de calmer oralement les éventuelles tensions et de faire remonter les infos qui doivent l'être au groupe de gestion des gilets jaunes.

Les gilet-jaunes prendront leur gilet fluo perso qui équipe leur voiture

Infos Gilets jaunes : Tel. 06 23 66 15 51 - via07@stopaugazdeschiste07.org